

<b>Numéro dans le SI local :</b>	
<b>Référence GESUP :</b>	1123
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	19-Sociologie, démographie
<b>Section 2 :</b>	04-Science politique
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Sociologie politique, action publique locale
<b>Job profile :</b>	Political sociology, local public action
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Sociology
<b>Implantation du poste :</b>	0761904G - UNIVERSITE DE ROUEN
<b>Localisation :</b>	Mont-Saint-Aignan
<b>Code postal de la localisation :</b>	76130
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	2 RUE THOMAS BECKET  76821 - MONT ST AIGNAN CEDEX
<b>Contact administratif :</b>	Angelica VARIN
<b>N° de téléphone :</b>	Gestionnaire RH 0235146283 0235146279
<b>N° de Fax :</b>	0235147003
<b>Email :</b>	recrutecdemat@univ-rouen.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2018
<b>Mots-clés :</b>	
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR des Sciences de l'Homme et de la Societe
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA7476 (201722542H) - Dynamiques Sociales et Langagières
<b>Dossier Papier</b>	NON
<b>Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)</b>	NON
<b>Dossier transmis par courrier électronique</b>	NON e-mail gestionnaire
<b>Application spécifique</b>	OUI URL application <a href="https://recrutement-ec.univ-rouen.fr/">https://recrutement-ec.univ-rouen.fr/</a>

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

## UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Corps	Section CNU	Concours	Profil enseignement	Profil recherche
MCF	19-04	26-1	Sociologie politique, action publique locale	Action publique locale, vulnérabilités et inégalités

### PROFIL ENSEIGNEMENT : Sociologie politique, action publique locale

➤ **filières de formation concernées :**

Cupge IEP et parcours science politique.

➤ **objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement**

Le (ou la) candidat(e) recruté(e) sera chargé de la coordination des deux classes préparatoires aux concours de sciences politiques. Ses enseignements seront assurés essentiellement dans cette filière ainsi que dans le cursus bivalent science politique. Au niveau licence et master de sociologie, l'EC recruté complètera les besoins en encadrement et assurera des enseignements en sociologie générale.

➤ **objectifs en termes d'innovation pédagogique :**

Généralisation du contrôle continu au sein des cupge IEP et réflexions sur les modalités pédagogiques du travail de groupe au sein du parcours bivalent en science politique.

### PROFIL RECHERCHE : Action publique locale, vulnérabilités et inégalités

Les objets de recherche et les thématiques de publication de la personne recrutée porteront sur l'action publique locale en matière de prise en charge des vulnérabilités et des inégalités. La personne recrutée devra pouvoir prendre sa place dans un contexte de développement de l'interdisciplinarité au sein de l'établissement (IRIHS) et de la COMUE Normandie Université. L'E-C recruté·e intégrera l'EA Dysolab (Laboratoire des dynamiques sociales) qui dispose déjà d'une recherche dynamique sur les vulnérabilités et les inégalités, notamment dans les champs de la santé, du travail et des politiques sociales. Des approches théoriques et empiriques des vulnérabilités et des inégalités y sont déjà développées dans chacun des 5 programmes du laboratoire :

- la santé : risques, maladies, environnements
- les inégalités : relations inter-ethniques, action et politiques publiques
- les études de genre
- le travail reconceptualisé (Care, Organisations et Innovations, Accompagnement)
- la modernité et les métamorphoses des sociétés

Par exemple par un objet ou un terrain de recherche à la croisée de ces programmes, il ou elle devra contribuer au renforcement de la transversalité de ces cinq programmes. En effet, l'équipe de recherche s'est engagée à resserrer les projets développés actuellement dans cinq programmes, qui passeront à terme au nombre de trois dans le sens des recommandations faites par le comité de l'HCERES.

Enfin, une attention sera portée à la dimension internationale des travaux de la personne recrutée, qui constitue un élément essentiel pour la politique scientifique de l'unité déjà fortement engagée dans cette direction.

***Résumer en quelques lignes l'offre de poste en anglais***

*The candidate will be in charge of coordinating two preparatory classes for institutes of political Science (IEP). He/she will teach in these two classes, in multidisciplinary « parcours science politique » and teach undergraduate and masters' classes in sociology. As regards research, he/she will be asked to join Dysolab, our research lab, he/she will focus on how local, national and international public policies can tackle vulnerabilities and inequalities. International publications would be an asset.*

***Champs de recherche EURAXESS***

*Sociology*

Laboratoire d'accueil : DySoLab,- Laboratoire des Dynamiques Sociales (EA 7476)

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

<p><b><u>Enseignement :</u></b></p>	<p>Anne BIDOIS</p> <p>Courriel : anne.bidois@univ-rouen.fr</p>	<p>Responsable de la mention Dynamiques sociales langagières</p>
<p><b><u>Recherche :</u></b></p>	<p>Elise LEMERCIER</p> <p>Courriel : elise.lemercier@univ-rouen.fr</p>	<p>Référent du programme : inégalités et action publique</p>

## Consignes à respecter obligatoirement pour votre dossier de candidature

L'Université de Rouen Normandie ayant opté pour une transmission numérique, il vous est demandé de suivre IMPERATIVEMENT les recommandations ci-après pour un traitement optimal de votre dossier de candidature.

L'enregistrement des candidatures est fixé du jeudi 22 février 2018 à 10h au jeudi 29 mars 2018 à 16h pour :

- I) L'ENREGISTREMENT de la candidature sur l'application GALAXIE accessible à partir du lien ci-après :  
<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>
- II) Vous indiquerez une adresse mail valide que vous consultez régulièrement,
- III) Un courrier électronique vous sera adressé, au plus tard 48h après la validation de votre candidature. Dans ce courrier sera indiquée une adresse URL qui vous permettra d'activer vos identifiants nécessaires pour déposer votre dossier de candidature sur la plateforme de l'Université de Rouen Normandie.
- IV) Seul un dépôt de candidature à partir de cette adresse est valide.
- V) Le FICHER NUMERIQUE devra être au format PDF et contenir toutes les pièces exigées par la réglementation en vigueur :  
cf Arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et  
Arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités

	Liste des pièces à fournir pour les postes de maîtres de conférences	Liste des pièces à fournir pour les postes de professeurs des universités
Pour un recrutement au titre du : <b>26-1</b> pour les maîtres de conférences <b>46-1</b> pour les professeurs des universités	<a href="#">Article 10 de l'arrêté du 13 février 2015 (MCF)</a>	<a href="#">Article 10 de l'arrêté du 13 février 2015 (PR)</a>
Pour un recrutement au titre du : <b>26-2</b> pour les maîtres de conférences <b>46-3</b> pour les professeurs des universités	<a href="#">Article 12 de l'arrêté du 13 février 2015 (MCF)</a>	<a href="#">Article 13 de l'arrêté du 13 février 2015 (PR)</a>
Pour un recrutement à la mutation	<a href="#">Article 6 de l'arrêté du 13 février 2015 (MCF)</a>	<a href="#">Article 6 de l'arrêté du 13 février 2015 (PR)</a>
Pour un recrutement au détachement	<a href="#">Article 8 de l'arrêté du 13 février 2015 (MCF)</a>	<a href="#">Article 8 de l'arrêté du 13 février 2015 (PR)</a>

LE TITRE DU FICHER NUMERIQUE DEVRA ETRE LIBELLE IMPERATIVEMENT COMME CI-APRES :

*numéro de poste\_corps\_NOM\_prénom*

par exemple : 1234\_PR\_DURAND\_Pierre

pour un poste de Professeur n°1234 pour Pierre DURAND

AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA ACCEPTE